Fiche projet

Référence : PROJ-BDD	Durée : jour(s)
Intitulé :	Horaires :
	08h30 - 12h00
	13h00 – 16 h30
	Pauses :
	10h15 (15 minutes)
	14h45 (15 minutes)

Scénario:

Chaque groupe doit répondre à l'appel d'offre du client, puis réaliser une application Web dont le cahier des charges sera décrit ci-dessous.

Objectifs:

Réaliser une application permettant de faciliter l'accès et la gestion des documents de maintenance des systèmes installés dans l'atelier du pôle électrotechnique et maintenance.

Pour la réalisation du projet des techniques de gestion de projets doivent être appliquées.

Le projet comprend également la réalisation de la documentation technique et la présentation du produit.

Un autre objectif du projet et de permettre le travail collaboratif avec d'autres sections de l'Aforp. Le pôle électrotechnique/maintenance se constitue en **Product Owner** du projet.

Contexte:

Actuellement le pôle électrotechnique/maintenance, ne dispose pas de standards informatiques pour ses systèmes.

Le pôle dispose 8 systèmes :

- ➤ ECOL'CAFE
- > HYDROLIS
- 2x RAVOUX [Dosajet + Indexa]
- > STAUBLI
- ➤ EXTRUDICC
- PONT LEVAGE
- Armoire HE (Habilitation Électrique)

Lors de l'utilisation de ces systèmes, les apprentis doivent consulter la documentation technique (notice d'utilisation, schémas électriques, schémas pneumatiques, etc.) qui est

principalement sous format papier. Au fur et à mesure du temps, ces documents se dégradent :

- Pages manquantes et/ou arrachées
- Pages griffonnées ou dessinées
- Documents perdus

Une autre problématique est liée à l'utilisation abondante de papier. L'un des objectifs du pôle est de se diriger vers le « 0 » papier.

L'application doit permettre également aux utilisateurs de soumettre de documents liés à l'intervention réalisée sur une machine donnée.

- Seul le formateur doit pouvoir soumettre des documents avec les consignes pour une intervention.
- L'apprentis doit pouvoir consulter les consignes et déposer un compte rendu de l'intervention

Exigences:

Chaque système possède une un nom, un code de référence et un numéro de série. Les systèmes sont utilisés par les apprentis et par le formateur.

L'application doit fournir les fonctionnalités listées ci-dessous :

- 1. Afficher la liste des systèmes présentes dans l'atelier
- 2. **Consulter la documentation d'un système :** l'apprentis sélectionne un système et demande l'affichage d'un document particulier :
 - a. Description générale
 - b. Caractéristiques techniques
 - c. Consignes d'installation
 - d. Manuel d'utilisation
 - e. Consignes de maintenance
 - f. Schémas fonctionnels : chaque schéma possède un nom et peut être classé dans l'une des catégories suivantes :
 - i. Électrique
 - ii. Pneumatique
 - iii. Hydraulique
- 3. Afficher la liste des documents pédagogiques déposés par le formateur
- 4. Afficher le contenu d'un document pédagogique sélectionné
- 5. Déposer les supports des travaux demandés par le formateur

Additionnellement, l'utilisateur (formateur) doit pouvoir :

1. Ajouter, modifier et supprimer des documents pédagogiques

2. Consulter les compte-rendu déposés par les apprentis

L'application doit implémenter des fonctionnalités permettant la gestion des systèmes. Ces fonctionnalités sont disponibles seulement pour les utilisateurs avec des responsabilités d'administration :

- 1. **Ajouter un document** : le document doit être associé à la machine concernée, si la machine n'existe pas elle doit être ajoutée.
- 2. **Supprimer un document** : suppression d'un document particulier
- 3. Ajouter un système
- 4. Supprimer un système

Règles de gestion :

- 1. Un document appartient à une et une seule machine
- 2. Une machine peut posséder de documents des différents types
- 3. Chaque document appartient à une unique catégorie

Exigences graphiques:

Les besoins en termes d'interface, c'est à dire d'interaction avec l'utilisateur sont la clarté et la lisibilité de l'interface crée et sa facilité de compréhension. On souhaite disposer d'une interface ergonomique, qui rende l'utilisation de la base de données intuitive.

L'interface de l'application doit respecter la charte graphique de l'Aforp

Pour toute demande de précision complémentaire sur le cahier des charges, vous pouvez :

- Soit, vous adresser à l'Aforp (référent pédagogique, Product Owner (pôle électrotechnique et maintenance)).
- Soit compléter vous-même cette précision sans oublier de la mentionner comme HYPOTHÈSES supplémentaires dans l'un des documents de l'application.

Exigences de qualité

- Le code sera soumis à un audit axé sur sa clarté et sa maintenabilité.
- La documentation doit être lisible

Suivi de projet :

Le projet donnera lieu, tant sur la phase d'étude que sur la phase de préparation à des réunions d'avancement avec le formateur en charge du projet.

Des réunions avec le client pourront être également organisées.

Ces réunions d'avancement auront lieu à minima une fois par alternance et se pourront se tenir en anglais.

Elles contiendront:

- Le planning global du projet
- L'état d'avancement des travaux
- Un point technique sur l'architecture technique préconisée
- Une séance de questions/réponses animée par le formateur
- Un tour de table final
- Un récapitulatif des actions à mener jusqu'à la prochaine réunion

Livrable(s):

- Dossier de réponse à AO (20/12/2023)
 - o Analyse des besoins
 - Estimation du temps
 - Estimation des couts
 - Maquette de l'IHM
- Dossier d'architecture logiciel (27/02/2022)
 - Choix technologiques
 - Choix architecturaux
 - Modèles conceptuels de la base de données
 - Diagramme de classes
 - Diagramme de déploiement
- Cahier de tests unitaires
- Exécutable et Code source
- Manuels d'installation
- Manuels d'utilisation
- Maquette applicative fonctionnelle
- Cahier de recette applicative

Présentation PPT pour la soutenance (24/04/2024)	
valuation(s) :	
] QCM	
] Étude de cas	
] TP/TD individuel	
]TP/TD en groupe	
] Soutenance orale	
☑ Maquette	
☑ Démonstration	
]Pas d'évaluation	
Modalités d'évaluation :	
lotes x/20 pour :	
Code réalisé (Fonction de l'audit)	

- Code réalisé (Réponse aux exigences)
- Documentation suivant la règle suivante :
 - o Dossier d'architecture (coef 3 pour définir la note de la documentation)
 - o Dossier sécurité (coef 3 pour définir la note de la documentation)
 - Manuels de configuration et d'utilisation (coef 1 pour définir la note de la documentation)
 - o Modèles conceptuels de la BdD (coef 2 pour définir la note de la documentation)
 - o Cahier des tests unitaires (coef 2 pour définir la note de la documentation)
 - o Cahier de recette applicative (coef 3 pour définir la note de la documentation)
- Recette de la maquette
- Soutenance
- Comportement général en projet (attitude, travail en équipe, ponctualité, investissement, participation en anglais, etc.)

☑ Compétence Acquise (A) /En Cours d'Acquisition (ECA) / Non Acquise (NA)
☐ Autre (définir) :